

DREAL Auvergne Rhône Alpes

Pôle Autorité Environnemental
69453 LYON CEDEX 06

NOS Réf : CT/KL/SB -2019/urba

OBJET : Demande d'examen au cas par cas pour évaluation environnementale dans le cadre de la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BEYNOST (Ain)

Monsieur,

La Commune de Beynost a engagé par arrêté du maire en date du 20 Février 2019 n°2019/04 une modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 20 décembre 2012.

Je sollicite votre avis afin d'apprécier la nécessité de réaliser une évaluation environnementale pour cette procédure.

Afin de vous apporter des éléments d'information sur le dossier et son contexte, je vous prie de trouver ci-joint la fiche d'examen au cas par cas complétée et accompagnée du projet de modification de droit commun n°2.

Le bureau d'études ayant travaillé sur le projet ainsi que moi-même sommes à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires que vous jugerez utile.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire



C. TERRIER



Mairie de Beynost
place de la Mairie-bp 411
01704 Beynost cedex



tél. 04.78.55.83.40
fax 04.72.25.89.66



accueil@ville-beynost.fr
www.beynost.fr



DÉPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT DE BOURG

Examen au cas par cas – document d’urbanisme Élaboration et Procédures D’ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l’examen au cas par cas de votre projet de document d’urbanisme telles que mentionnées à l’article R104-30 du code de l’urbanisme. Il peut être utilisé pour l’ensemble des procédures concernées par l’examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l’article R122-18 II du code de l’environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l’autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d’évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d’OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et son état d’avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Modification de droit commun n°2	Commune de BEYNOST (01)

1.2 En cas d’élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l’arrêt de votre projet ?	

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Madame Caroline TERRIER, Maire de la commune de Beynost
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Beynost Place de la Mairie 01 700 BEYNOST Tél. : 04 78 55 83 40 - Fax : 04 72 25 89 66 Courriel : accueil@ville-beynost.fr Personne ressource à contacter : Monsieur AUBERNON, adjoint en charge de l’urbanisme
NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d’une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	<u>Non</u>	SCoT du Syndicat mixte Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (BUCOPA) approuvé le 26 janvier 2017

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	<u>Non</u>	<p>Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur a été approuvé le 20/12/2012. Depuis, il a fait l'objet de plusieurs adaptations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification Simplifiée n°1 (MS1) approuvée le 30/04/2015 concernant la suppression de l'Emplacement Réservé n° 13, secteur Les Pommiers • Révision dite « Allégée » n°1 (avec examen conjoint) approuvée le 26/11/2015 relative l'intégration dans le PLU d'un dossier « loi Barnier » sur la ZAC des Malettes • Modification Simplifiée n°2 prescrite le 21/04/2016 et puis abandonnée par le conseil municipal, portant sur la suppression de l'emplacement réservé n°9 • Modification Simplifiée n°3 approuvée le 28/11/2016 portant sur une rectification du règlement des zones Ui et Uici pour autoriser l'extension des hébergements hôteliers présents dans ces zones • Modification dite de « droit commun » (avec enquête publique – M1) approuvée le 26/09/2017 portant sur la modification de l'OrientatIon d'Aménagement et de Programmation « Les Pinachères » • Modification Simplifiée n°4 approuvée le 18/12/2018 portant sur une rectification de l'OAP dans le secteur des Pommiers • Modification Simplifiée n°5 approuvée le 18/12/2018 portant sur une rectification du règlement dans les zones Ui <p>Une révision générale du PLU en cours (engagée par délibération du Conseil Municipal de BEYNOST le 05 Avril 2017).</p>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	4 674 habitants (INSEE - population légale en vigueur au 1er janvier 2016)
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	10,64 km ²
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	3 749 m ² (secteur UC ₁ 2)
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet	Surfaces issues des fichiers numérisés du PLU : Zones U : 290 ha (27%) Zones AU : 52 ha (5%) Zones A : 482 ha (45%) Zones N : 241 ha (23%)

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?
Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)
Orientations définies dans le PADD approuvé en 2012 : <ul style="list-style-type: none"> - Orientation n°1 : « La préservation de l'environnement, des paysages et du patrimoine comme fondement du projet » - Orientation n°2 : « Maîtriser la croissance démographique et promouvoir un habitat plus solidaire » - Orientation n°3 : « Améliorer le fonctionnement urbain » - Orientation n°4 : « Renforcer l'attractivité de la commune dans sa diversité »

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?
Annexe à joindre : délibération engageant la procédure
La commune de Beynost n'ayant pu satisfaire à ses obligations de production de logements sociaux, le Préfet de l'Ain a notifié le 27 décembre 2017 un arrêté prononçant la carence définie par l'article L.302-9-1 du Code de la construction et de l'habitation. Un contrat de mixité sociale a été signé le 1er juin 2017 entre l'Etat et la commune de Beynost en partenariat avec la communauté de communes de Miribel et du Plateau compétente en matière de Programme Local de l'Habitat. Pour permettre la réalisation d'un programme de logements situé avenue de la Gare, inscrit au contrat de mixité, la commune de Beynost doit modifier son PLU.

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un secteur UCL dans la zone UC - Intégration d'une nouvelle OAP - Réajustement des dispositions réglementaires - Adaptation du zonage et du plan de mixité

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?		
Oui	Non	

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		x	
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		x	

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270		x	
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection_du_zonage_«_Loi_Littoral_»		x	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	x		SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021 SAGE de l'EST LYONNAIS
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	x		Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP)

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ? Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone
Secteur situé entre l'Avenue de la Gare et la route de Genève – 0,3 ha

4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	Beynost est une commune urbaine faisant partie du pôle dit «de réseau» au sens du SCOT BUCOPA
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	Tendance à l'augmentation de la population avec un essoufflement de la progression à partir de 2010 : + 0,2% d'augmentation moyenne annuelle de la population entre 2010 et 2015, avec un déficit du solde migratoire (-0,1%) + 2,2% entre 1999 et 2010, dont +1,7% du au solde migratoire + 1,3% entre 1990 et 1999, dont +0,8% du au solde migratoire
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine? Combien de logements seront réhabilités ?	28 nouveaux logements sociaux sont rendus possibles par la modification n°2 du PLU sans consommation de foncier (pas d'extension de l'urbanisation, renouvellement urbain (démolition de 4 logements dont 3 sont déjà vacants/reconstruction de 28 logements) et densification d'une parcelle)
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp	86 logements vacants en 2015 (INSEE)
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	Procédure qui ne permet pas l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones dans la commune Superficie directement aménageable en zone UC dans le PLU en vigueur
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	28 logements attendus au total pour une superficie totale de 0,37 ha, soit une moyenne de 75 logements / ha
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en œuvre	
Aucune extension de l'urbanisation n'est autorisée par la présente procédure de modification du PLU Opération en renouvellement urbain et densification du tissu urbain qui prévoit une mixité dans les formes d'habitat (22 logements collectifs et 6 logements individuels groupés), pour répondre à la diversité des besoins en logements conformément au contrat de mixité	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	

4.1 Présentation de votre projet	
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	
Projet d'OAP « Avenue de la gare – route de Genève » jointe en annexe	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?		x	
Des espaces boisés ?		x	
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		x	
Complétez si nécessaire			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x	Zone NATURA 2000 présente au sud du territoire communal (Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'Ile de Miribel Jonage)
Un parc naturel national ou régional ?		x	
Une réserve naturelle nationale ?		x	
Un espace naturel sensible ?		x	ENS Ile de Miribel Jonage
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x	ZNIEFF de type 1 : - « Boisement humide de la Boisse » - « Bassin de Miribel-Jonage » ZNIEFF de type 2 : - « Ensemble formé par la Dombes des étangs et sa bordure orientale forestière »
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x	
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		x	3 zones humides identifiées sur la commune : 1. Canal de Miribel 2. La Sereine 3. Mare de Beynost
Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de		x	

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
l'environnement ? https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html			
Complétez si nécessaire			

4.4 Continuités écologiques			
Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCOT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?	Oui	Non	Analyse dans la révision en cours du PLU (évaluation environnementale) et dans la révision du Scot du BUCOPA approuvée
Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map			<ul style="list-style-type: none"> - réservoir de biodiversité associé à l'île de Miribel Jonage - axe de déplacement de la faune le long de la côtière boisée - 1 corridor d'enjeu régional entre Beynost et la Boisse - corridor aquatique le long de la Sereine et du canal de Miribel - Des espaces agricoles perméables à la faune - Des zones de contraintes aux déplacements des espèces (Zone urbanisée, A42, A432)

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x	
Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map		x	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		x	
Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/		x	
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCOT, charte de parc, atlas de paysage... ?		x	Deux unités paysagères : - Paysages émergents (partie sud du plateau de la Dombes) - Paysages urbains et périurbains de l'agglomération lyonnaise
Complétez si nécessaire			
Nouvelles dispositions réglementaires du PLU étudiées en concertation avec l'ABF référent sur la commune			

4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?

4.6 Ressource en eau

Captages

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		x	Secteur situé en dehors des périmètres de protection des captages d'eau
Autres captages prioritaires ?		x	

Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales

Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	x		Oui
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	x		Le système d'assainissement est suffisant pour ce programme. Un projet de construction d'une nouvelle station est en cours. Le transfert de compétence se fera auprès de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP) à horizon 2020
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?	x		Infiltration sur la parcelle.

Complétez si nécessaire

4.7 Sols et sous-sol

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		X	CHROMECA (traitement de surface des métaux par chromage) situé 74 allée des grandes combes à BEYNOST. Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en œuvre. Ce site est éloigné de la zone concernée par la modification.
Anciens sites industriels et activités de services : base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=		X	De nombreux sites sont recensés sur la commune de Beynost mais aucun ne se situe à proximité de la zone concernée par la modification.
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		x	

Complétez si nécessaire

4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?

4.8 Risques et nuisances			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?	x		Secteur situé en partie dans la zone bleue (Bt) du plan de prévention des risques naturels (PPRN) approuvé le 16 janvier 2006, relatif aux crues de la Sereine et du Rhône, aux crues torrentielles et aux mouvements de terrain.
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?			PPRN approuvé le 16 janvier 2006
Nuisances ?		x	
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?	x		Secteur compris dans la zone de bruit aux abords de la route de Genève (RD1084)
Complétez si nécessaire			

4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire	x		Ligne TER (Lyon Chambéry) et gare de Beynost située à moins de 250 mètres du secteur concerné par la modification Bus du réseau de la CCMP
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?	x		Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération lyonnaise approuvé par arrêté préfectoral le 26 février 2014.
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?			Non
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		x	
Complétez si nécessaire			

5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

– pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;

– pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input type="checkbox"/>

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 4/03/2019 Lieu : BEYNOST	NOM	PRENOM
	SIGNATURE	TERRIER Caroline .
		

1 - Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier	
2 - Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	
3 - Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	